

Bilan première canicule 22'550 appels effectués par l'IMAD

Lancy, le 1er juillet 2026 – Durant le premier épisode caniculaire, du 18 juin au 30 juin 2026, l'Institution genevoise de maintien à domicile (IMAD) a intensifié son dispositif de surveillance auprès des personnes malades et fragiles identifiées comme à haut risque. Au total, 22'550 appels téléphoniques ont été effectués, 286 visites supplémentaires à domicile réalisées et 10 hospitalisations ont été nécessaires.

En collaboration étroite avec l'Office cantonal de la santé (OCS), le médecin cantonal, les communes genevoises et les partenaires du réseau santé-social, l'IMAD déploie chaque été un dispositif spécifique visant à prévenir les atteintes à la santé liées aux fortes chaleurs et à détecter rapidement les signes d'alerte. Cette année, plus de 2'500 personnes bénéficient de ce suivi renforcé.

Un suivi quotidien individualisé

La prise de contact quotidienne, par téléphone et/ou lors de visites à domicile, permet d'évaluer l'état de santé des patientes et patients et de prévenir les risques de déshydratation ou de complications liées à la chaleur. En cas de doute lors d'un appel, les équipes soignantes interviennent sans délai à domicile pour une évaluation approfondie. L'IMAD intervient également en soutien aux communes genevoises, notamment pour le suivi des personnes fragiles qui ne bénéficient pas habituellement de ses prestations.

Au total, entre le 18 juin et le 30 juin 2026, les équipes de l'IMAD ont réalisé 22'550 appels téléphoniques, et 286 visites supplémentaires à domicile.

Une mobilisation sur toute la saison estivale

Le dispositif canicule de l'IMAD comprend un volet préventif déployé dès le début de la veille cantonale, de la mi-mai à la mi-septembre. À l'occasion des visites à domicile, les équipes rappellent les gestes de prévention et repèrent les personnes dont l'état de santé et/ou l'isolement les exposent à un risque accru lors d'épisodes de fortes chaleurs.

Afin de répondre aux besoins spécifiques liés aux fortes chaleurs tout en garantissant la santé et la sécurité de ses collaboratrices et collaborateurs, l'IMAD adapte ses prestations et met en place des mesures de soutien dédiées à ses équipes.

Recommandations. Les fortes chaleurs pouvant entraîner des conséquences graves pour la santé, il est recommandé de boire régulièrement sans attendre d'avoir soif, de manger

suffisamment, d'éviter les efforts physiques et les sorties aux heures les plus chaudes, et de se rafraîchir régulièrement.

Plus d'informations sur le dispositif canicule de l'IMAD sur la page : [Canicule : prévenir les atteintes à la santé liées aux fortes chaleurs \(imad-ge.ch\)](#)

Contact médias :

Service de presse

Direction de la communication - IMAD
medias@imad-ge.ch +41 22 420 20 90